

# Les statuts en Seine et Marne



## Les sapeurs pompiers professionnels :

Fonctionnaire des collectivités territoriales, les sapeurs pompiers professionnels assurent l'ossature des Services Départementaux d'Incendie et de Secours. Ils sont environ 41400 en France (source 2019). Leur recrutement est soumis à un concours soit interne ou externe.

 **En savoir plus**

<https://www.pompiers.fr/grand-public/devenir-sapeur-pompier/devenir-sapeur-pompier->



<https://www.sdis77.fr/nous-rejoindre/devenir-sapeur-pompier-professionnel/>



## Les sapeurs pompiers volontaires :

En France les sapeurs pompiers volontaires représentent 79% des sapeurs pompiers de France (198 900, source 2019). Ces femmes et hommes exercent cette activité en plus de leurs métiers ou études.

 **En savoir plus**

<https://www.pompiers.fr/grand-public/devenir-sapeur-pompier/devenir-sapeur->



<https://www.sdis77.fr/nous-rejoindre/vivez-experience-sapeur-pompier-volontaire/>



## Le service de santé et de secours médicaux (SSSM):

Les médecins, infirmiers, pharmaciens, vétérinaires et psychologues peuvent s'engager en qualité de sapeur pompier volontaire ou par l'intermédiaire d'un concours sur titre en tant que sapeur pompier professionnel.

 **En savoir plus**

<https://www.pompiers.fr/grand-public/devenir-sapeur-pompier/integrer-le-service-de->



<https://www.sdis77.fr/nous-rejoindre/integrer-le-sssm/>

## Les Personnels Administratifs, Techniques et de Services :

Les PATS sont secrétaire, mécanicien, technicien informatique, agent d'entretien..., ils ne sont pas sapeurs pompiers professionnels, mais ils concourent au bon fonctionnement des services support.

 **En savoir plus**

<https://www.sdis77.fr/nous-rejoindre/rejoindre-les-pats/>